

AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE

LA COMMUNE DE SAINT-THOMAS ORGANISE
LA CONCERTATION PRÉALABLE SUIVANTE :

Objet:

Procédure de déclaration de projet visant mise en compatibilité du PLU, afin de permettre la création d'un habitat inclusif, entre le lieu-dit Berlinguères et le lieu-dit Barrot.

Daté:

Du 07/04/2025 au 30/04/2025

Modalités:

- Mise à disposition d'un dossier de présentation du projet :
 - o à la Mairie, 1 Le Village, 31470 SAINT-THOMAS
 - o sur le site internet de la commune : <https://www.saint-thomas-31.fr>
- Mise à disposition du registre papier à la Mairie, 1 Le Village, 31470 SAINT-THOMAS
- Installation sur la parcelle du projet, située entre le lieu-dit Berlinguères et le lieu-dit Barrot, d'un panneau d'affichage.